



Compte Rendu CST Jeudi 15 Octobre 2025



COMITE SOCIAL TERRITORIAL
SEANCE DU MERCREDI 15 OCTOBRE 2025
A 14H00

Ordre du jour

Approbation du compte rendu de la séance du 25 septembre 2025

1. DFE - Ajustement de l'organisation de la Direction des Fondes Européens
Pour avis
2. DSJS - Attribution des logements de fonction aux agents Région des CREPS
de Vallon Pont d'Arc et de Vichy
Pour avis
3. DRH - Bilan Rapport Social Unique (RSU).
Pour avis
4. DRH - Bilan du service social et prestations sociales
Pour information
5. DRH - Bilan du plan de formation
Pour information



AJUSTEMENT DE L'ORGANISATION DE LA DFE

Propositions :

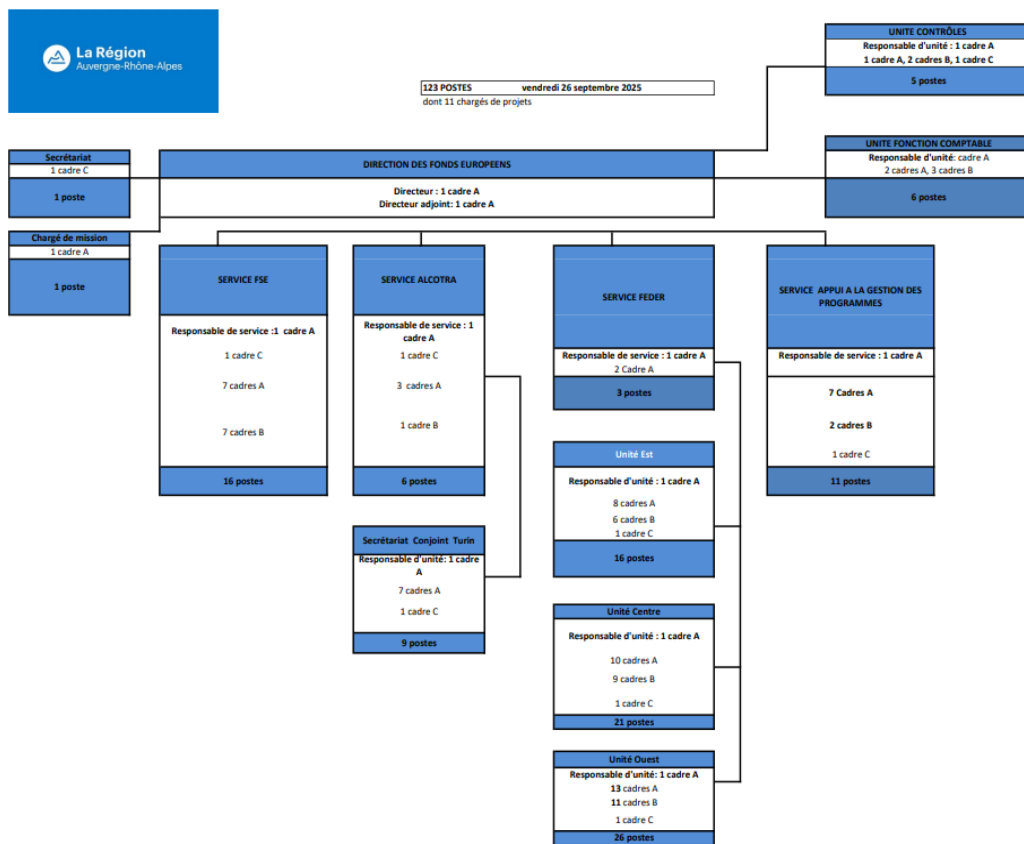
Pour assurer un encadrement de proximité des agents dans leurs missions et améliorer l'accompagnement des porteurs de projets en équilibrant le nombre de dossiers, il est proposé de : - Créer une unité supplémentaire sur le site de Clermont-Ferrand par la scission de l'Unité Ouest. Cette unité gèrerait les départements Cantal, Haute-Loire et le territoire du Massif Central. Diminuer la taille de l'unité Ouest du site de Clermont-Ferrand en corollaire, unité qui ne gèrerait plus que les départements Allier, Puy-de-Dôme et Loire. Le schéma d'organisation suivant est proposé à l'avis du CST :

- La nouvelle unité intitulée Sud serait composée :
 - Un responsable d'unité (catégorie A)
 - 6 chargés de mission instruction (catégorie A)
 - 5 contrôleurs gestionnaires (catégorie B)
 - Une assistante (catégorie C)
- L'unité Ouest serait composée :
 - Un responsable d'unité (catégorie A)
 - 6 chargés de mission instruction (catégorie A)
 - 5 contrôleurs gestionnaires (catégorie B)
 - Une assistante (catégorie C)

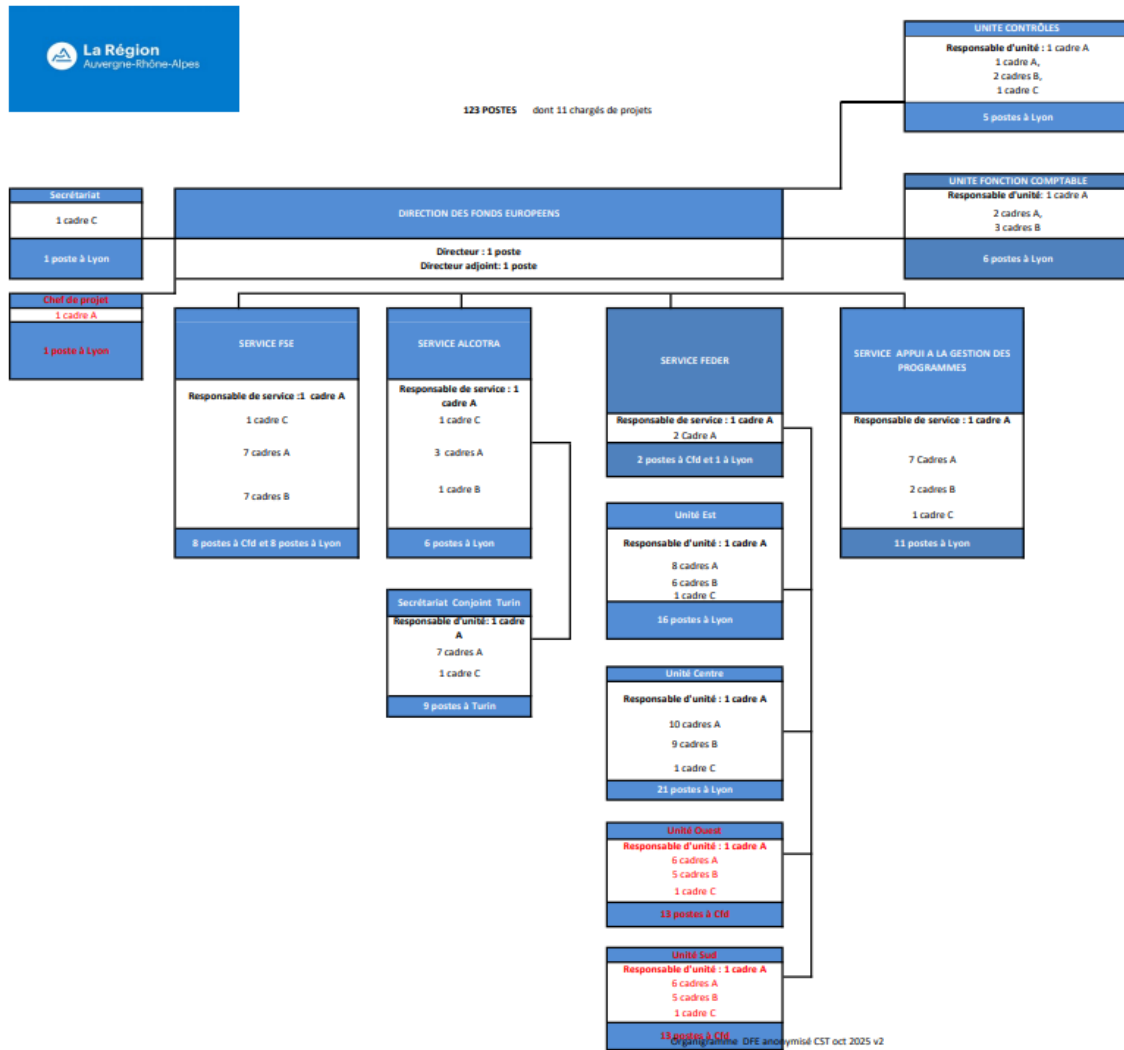
Cette proposition doit permettre d' :

- assurer un encadrement de proximité des agents dans leurs missions d'instruction et de vérification de contrôle de service fait (CSF) ;
- fluidifier les processus et offrir un accompagnement plus ciblé aux porteurs de projets ;
- effectuer une supervision des rapports d'instruction et de CSF telle qu'imposée par les contrôles européens.

En parallèle, il est proposé de modifier le poste de chargé de mission auprès de la Direction en chef de projet auprès de la direction.

Organigramme initial

Organigramme DFE anonymisé CST oct 2025 v2

Organigramme cible

Force Ouvrière a voulu connaître le retour des agents suite aux réunions qui ont été organisées avec l'équipe de Clermont Ferrand

Force ouvrière s'est interrogé sur le passage du poste de B en C et a remarqué qu'un poste de A est passé en responsable d'unité.

Vote FO : Abstention



DSJS – Attribution des logements de fonction aux agents Région des CREPS de Vallon Pont d'Arc et de Vichy

Proposition :

Afin de régulariser la situation de l'ensemble des agents (Etat et Région) bénéficiant d'un logement de fonction dans le cadre de l'exercice de leur mission, il est proposé que la Commission Permanente du 17 octobre 2025 définisse le cadre de gestion des logements applicable aux deux CREPS, avec une date d'effet à partir du 1er janvier 2026.

Conditions d'utilisation des parties communes

Article 3 :

FO rappelle que les parties communes doivent être entretenus en parfait état par tous les locataires alors que dans beaucoup d'établissement c'est 1 agent de la Région qui le fait.

Article 6 : Entretien logement

FO souhaite que cette mise en place de l'état des lieux dans les logements soit faite pour toutes les catégories et locataires confondus.

Force ouvrière a également demandé un traitement identique aux collègues actuellement logé en Nécessité Absolue de Service pour les agents du creps

Vote FO : Pour (sous réserve)



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

FO remarque qu'il y a moins d'apprentis dans les lycées.

FO a voulu savoir sur quelle durée les contractuels renforts travaillent.

REPARTITION FONCTION :

FO remarque une augmentation des catégories A et une diminution des catégories C.

FO remarque une baisse des agents d'entretien et hygiène soit en 2024, 2 595 agents et en 2023, 2 619 agents.

FO remarque aussi une baisse des agents de restauration et entretien soit en 2024, 713 agents et en 2023, 733 agents.

Comment s'explique cette baisse ?

FO remarque également une importante augmentation de près de 50% de démissions dans les lycées (49 agents en 2023 et 59 agents en 2024)

Vote FO : *Abstention*

BILAN DES PRESTATIONS SOCIALES ANNEE 2024

Force Ouvrière a fait un point sur les appartements inoccupés dans nos lycées pour qu'ils puissent servir à nos collègues rencontrant des problèmes financiers ou familiales.

Nous avons demandé à ce que les heures écrêtées soient mises au profit des agents qui ont des enfants de moins de 20 ans en situation de handicap ou pour les aidants.



BILAN FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT ANNEE 2024

- **Bilan Formation et Accompagnement**

Informatique :

Au-delà de la bureautique et des logiciels métiers (GDA, Saturne...) FO souhaite attirer l'attention sur l'absence de formation des agents de la DSI alors même que la nature de leurs activités devrait en faire de gros consommateurs de formations techniques de haut niveau.

Nous avons fait constater la diminution des formations en fonction du manque de personnel dans nos établissements qui invoquent la nécessité de service.

Nous avons insisté sur l'importance des lieux de formation.

LE RESPECT DE VOS DROITS,



Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Région Auvergne Rhône-Alpes

Bureau de LYON

Tel : 04.26.73.40.22

Bureau de CLERMONT-FERRAND

Tel : 04.73.31.62.94

Secrétaire Général Jérôme DUPIN

Tel : 07.60.95.10.16

Trésorier Général Serge CHAUVIN

Tel : 06.64.96.84.31

Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes 59 BD Léon Jouhaux 63000 Clermont-Ferrand

<https://fo4319.wixsite.com/auvergnerhonealpes>



<https://fo4319.wixsite.com/auvergnerhonealpes>